



Crédit d'impôt exceptionnel : Les agent(e)s n'ont pas à payer pour la propagande gouvernementale !!!

Au mois de mai à l'approche du 2^{ème} tiers le gouvernement avait annoncé une réduction importante de celui-ci pour 6 millions de français, comme élément du plan de relance et dans le cadre de la loi de finances pour 2009 en faveur des foyers modestes.

En ces temps de forte récession, cet exercice de propagande visait à entretenir le mythe d'un Président de la République soucieux du pouvoir d'achat.

Les avis d'imposition vont sortir mi-août et là, stupeur ! **On va réclamer de l'argent à une grande partie de ces contribuables**, comme on pouvait s'en douter. Pour faire passer la mauvaise nouvelle, on propose à ces victimes de la propagande Sarkozyste un dispositif d'accompagnement.

Les contribuables recevront donc une petite lettre où il leur sera indiqué que s'ils ne peuvent finalement pas bénéficier de cet allègement d'impôts, ils ont la possibilité de demander un paiement étalé sur 6 mois lorsque le montant à payer est supérieur à 60 €. Cette lettre proposera de contacter les Centres Impôts Service.

La DG, a prévu à juste titre qu'en cette période de congés les centres d'appel seront débordés, faute d'effectifs présents en nombre suffisant.

Afin de faire face, quelques départements (les plus performants bien sur !) ont été choisis pour assurer les débordements d'appels. Avec 20 430 contribuables concernés par le dispositif, soit 3,05% du nombre total national, la Haute-Garonne fait partie du lot.

Nul ne doutera qu'il s'agit là d'une récompense de la Direction Générale pour l'excellent travail accompli sur le Département. Ainsi les agents bénéficieront de l'accès à l'habilitation nationale sur ADONIS et auront à charge de gérer des appels téléphoniques de toute la France.

Ceci, nous en sommes certains, ne manquera pas d'agrémenter les journées déjà bien remplies des heureux élus qui seront là pendant les périodes de congés, du 17 août au 18 septembre.

Les modalités relatives à la rémunération de la participation au CRT (habituellement, de l'ordre de 30 euros bruts pour la journée) feront l'objet d'une information ultérieure.

Selon les informations dont nous disposons, les sites de la Cité, de Colomiers et de Ranguel seraient réquisitionnés, la plupart des collègues n'ayant pour l'instant reçus aucune information officielle sur le sujet.

Si les contribuables mécontents vont téléphoner, il est à parier que nombre d'entre eux vont aussi se présenter à l'accueil. Pour les agents de ce service, qui ont déjà participé à la saisie alors que ce n'est pas leur mission première, ils devront faire face une fois de plus à un afflux de contribuables à une période où les effectifs ne sont pas au complet. Sans compter les redevables de la taxe foncière de certaines communes dont les rôles vont sortir pendant la même période.

Ainsi empruntant la formule à Michel AUDIARD : **« Les conneries c'est comme les impôts on finit toujours par les payer »** N SARKOZY maintient les exonérations d'impôts en faveur des plus riches, avec l'argent des classes les plus modestes et du monde du travail déjà lourdement frappés par le chômage et la baisse du pouvoir d'achat.

Les agent(e)s des Impôts ne sont pas les chargés de communication de l'Elysée et n'ont pas à essayer les plâtres des annonces démagogiques faites dans les médias et à supporter de nouvelles charges de travail non comptabilisées dans le calcul des effectifs !!!

A l'occasion de l'audience du Vendredi 24 Juillet avec la Direction et sollicitée à l'initiative du SNADGI CGT, nous ne manquerons pas de faire entendre la voix des agent(e)s.